

Hiro'a

JOURNAL
D'INFORMATIONS
CULTURELLES

— DOSSIER :

C'est la rentrée dans les établissements culturels !

— LA CULTURE BOUGE :

JO ET ARTISANAT : LE BON COMBO
« L'ÉTÉ CULTUREL » BAT SON PLEIN AU MUSÉE
SOIRÉE DJ À TO'ATĀ
ART DU FENUA : LE SALON DE LA RENTRÉE ARTISANALE

— L'ŒUVRE DU MOIS :

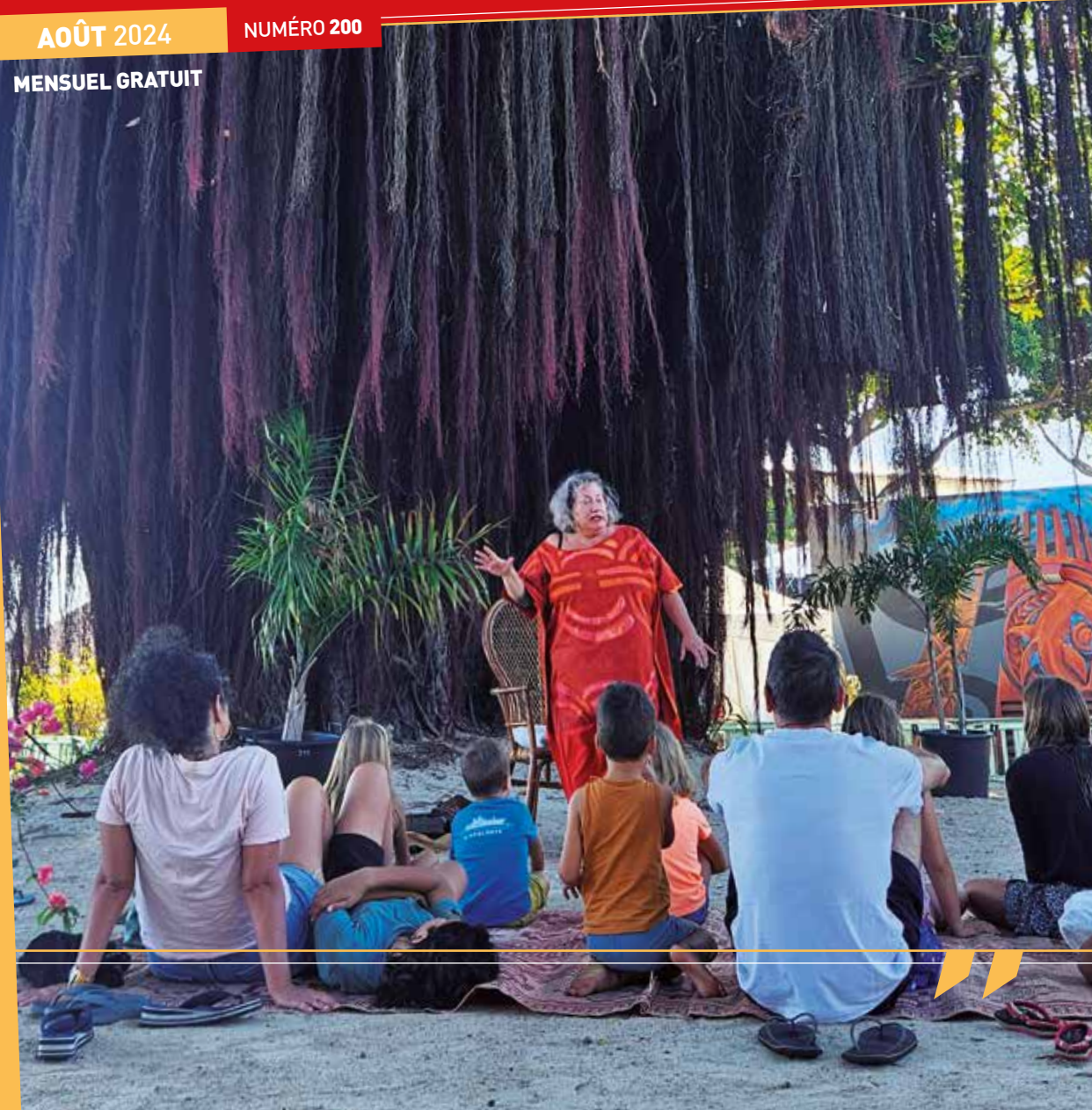
L'EXPOSITION « HÔRUE : VAGUES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI »

— UN VISAGE, DES SAVOIRS : TEIRI MORLOT : UN NOUVEL ARTISTE EST NÉ

AOÛT 2024

NUMÉRO 200

MENSUEL GRATUIT



Unesco : une délégation locale en inde pour le vote final

RENCONTRE AVEC ANATAUARII TAMARII, CHEF DE LA CELLULE DU PATRIMOINE CULTUREL.
TEXTE : LUCIE CECCARELLI - PHOTOS : LUCIE CECCARELLI ET DCP

28

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

Il s'agit de la dernière étape pour l'inscription des Marquises sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Vendredi 26 juillet devaient se réunir, en Inde, les représentants des 21 États membres du comité chargé de voter en faveur de ce bien à la fois culturel et naturel. Si le résultat n'était pas encore connu à l'heure où nous mettions sous presse, la délégation polynésienne attendue à New Delhi pour assister au vote se voulait confiante avant son départ.

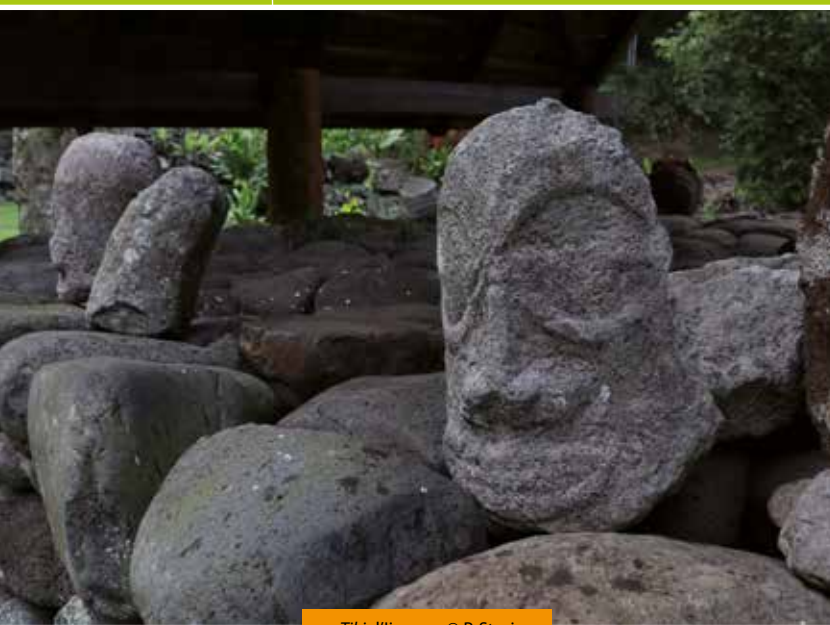
Du 24 au 27 juillet, une délégation polynésienne était attendue à New Delhi, en Inde, afin de participer à la 46^e session du Comité du patrimoine mondial de l'Unesco, durant laquelle devait être examiné le dossier de candidature « Te Henua Enata - les îles Marquises ». À l'heure où nous mettions sous presse, le résultat du vote des 21 pays membres du comité, prévu le 26 juillet, n'était pas encore connu.

Menée par les ministres de la Culture et de l'Environnement, accompagnés des six maires marquisiens, de membres de la

deux minutes pour défendre le dossier, mais il y a aussi tout ce qui se passe en backstage, où l'on va à la rencontre des états membres afin de discuter du projet », explique Anatauarii Tamarii, chef de la cellule du patrimoine culturel et coordinateur du projet, qui se dit confiant quant à l'issue du vote.

Des experts favorables

Les rapports produits par les experts suite aux missions d'évaluation *in situ*, menées en octobre dernier, étaient favorables à cette inscription. « Généralement, le Comité du patrimoine mondial suit l'avis des organes consultatifs de l'Unesco, l'Icomos pour le volet culturel et l'UICN pour le volet naturel, puisqu'il s'agit d'un bien mixte. Dès l'inscription des îles Marquises sur la liste du patrimoine mondial, la Codim, en partenariat avec le Pays, devra mettre en place le comité de gestion qui va permettre la mise en œuvre des actions qui assureront la sauvegarde et la préservation du patrimoine culturel et naturel de l'archipel. C'est l'étape suivante, et pas la plus aisée, car il s'agit d'un vaste territoire, découpé en sept composantes, c'est-à-dire sept zones géographiques proposées à l'inscription, avec chacune ses intérêts vis-à-vis de potentielles retombées. »



Tiki d'Iipona - © P. Stasi

Codim et d'agents techniques de la DCP et de la Diren, la délégation était invitée en tant qu'observatrice. « La mission principale de la délégation est de faire un peu de lobbying auprès des ambassadeurs présents afin qu'ils votent en faveur de l'inscription du bien marquisien. Il est offert au ministre de la Culture l'opportunité de discourir pendant

Cette inscription permettra de reconnaître l'authenticité et l'unicité de l'archipel à l'échelle mondiale et pourra ainsi bénéficier à la population et à ses différents secteurs d'activités (tourisme, artisanat, pêche, agriculture...), qui devront saisir l'opportunité offerte par ce label d'exception. ♦